



Groupe de Coopération en matière de lutte contre  
l'abus et le trafic illicite des stupéfiants

P-PG/MinConf (2014) 4

## **Programme de travail 2015–2018 du Groupe Pompidou**

**« Politique en matière de drogues et droits de l'Homme :  
les nouvelles tendances dans un contexte mondialisé »**

Adopté lors de la 16<sup>e</sup> conférence Ministérielle du Groupe Pompidou

Strasbourg, 19-20 novembre 2014

Le programme de travail a été conçu en vue de poursuivre la mission du Groupe Pompidou en s'appuyant sur ses atouts reconnus (*voir les résultats de l'évaluation des travaux du Groupe Pompidou en 2010-2012, doc. P-PG (2012) 14*), grâce auxquels il se distingue des autres organisations européennes ou internationales et a obtenu des résultats remarquables et appréciés.

## 1. Buts

Le programme de travail 2015-2018 vise à élaborer et dispenser des recommandations et des outils à l'intention des décideurs politiques, des managers et des praticiens dans le domaine de la mise en œuvre des politiques en matière de drogues,

- en offrant une source d'**innovation** et d'inspiration plutôt que de chercher à exercer un rôle normatif ;
- en animant un espace de **débat ouvert** et d'échange d'expériences plutôt que de fonctionner comme une instance de négociation ;
- en **reliant** l'action politique à la recherche et à la pratique et en établissant des liens avec les acteurs de la société civile et du monde des entreprises lorsque c'est utile.

En outre, compte tenu de l'importance croissante des travaux du Groupe pour des pays situés hors d'Europe, des activités seront menées en visant spécifiquement à ce qu'elles puissent apporter une contribution à la conférence UNGASS 2016.

Dans ce contexte, une attention particulière sera apportée, durant ce cycle de travail, aux contraintes budgétaires que connaissent de nombreux Etats membres. A cet égard, le Groupe Pompidou poursuivra également ses efforts visant à utiliser les ressources disponibles de la façon la plus efficace et efficiente possible.

Les activités seront menées de façon à ce que le Groupe Pompidou soit reconnu comme faisant partie intégrante du Conseil de l'Europe en tant que gardien institutionnel des droits de l'homme en Europe. Les chevauchements et répétitions inutiles d'activités seront évités afin de souligner la complémentarité et la valeur ajoutée du Groupe Pompidou par rapport à d'autres organisations européennes ou internationales.

En vue de favoriser les synergies et la cohérence au sein des travaux du Groupe Pompidou, le programme de travail 2015-2018 se fonde sur les priorités thématiques énoncées dans la section 3.

## 2. Structure

La structure et l'approche du programme de travail ont été réorientées dans le sens d'une plus grande flexibilité afin de pouvoir réagir aux tendances émergentes dans un domaine qui évolue rapidement. Cette réorientation fait suite à l'adoption des **méthodes de travail flexibles** lors de la 15<sup>e</sup> conférence ministérielle (2010), qui ont fait preuve d'une grande efficacité dans le programme précédent.

Les activités de mise en œuvre du programme de travail sont adoptées par les Correspondants permanents dans le **programme d'activités annuel**, ou sur une **base ad hoc**, et associées à un mandat spécifique. En outre, les Correspondants permanents, ou en cas d'urgence le Bureau, peuvent à tout moment adopter des **activités supplémentaires sur une base ad hoc** s'ils l'estiment nécessaire.

Les activités peuvent s'inscrire dans des **formats permanents** ou être de **durée limitée**. Le format et la durée des activités dépendent de la faisabilité des résultats escomptés et des ressources disponibles.

## 2.1. Formats permanents

Les programmes ci-dessous ont évolué au fil du temps et sont reconnus comme programmes phares du Groupe Pompidou. Ils portent sur des questions récurrentes qui représentent également un intérêt croissant de la part d'Etats non membres.

- Dispositif d'aide à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la révision des politiques nationales en matière de drogues
- Groupe aéroports
- Réseau international sur le contrôle des précurseurs chimiques
- MedNET
- Coopération concernant les politiques en matière de drogues en Europe du Sud-Est (ESE)
- Formation à haut niveau pour les responsables des politiques en matière de drogues
- EXASS Net
- Prix européen de la prévention des drogues

Les buts et objectifs concrets ainsi que les résultats attendus de ces activités figurent au chapitre 4.

## 2.2. Autres activités

D'autres activités peuvent être adoptées et mises en œuvre en tant qu'**activités ad hoc** ou dans le cadre des **formats permanents** du Groupe Pompidou. Les délégations nationales et les membres du Bureau, en leur qualité de superviseurs de certaines activités ou domaines d'activité, peuvent formuler des propositions en ce sens.

Les propositions d'activités soumises aux Correspondants permanents doivent être **pertinentes du point de vue des buts poursuivis et des priorités thématiques**, et **concrètes en ce qui concerne leur champ d'application, leur objet, les résultats attendus et leur durée**. La décision d'adopter une proposition doit se fonder sur des critères précis, notamment :

- le soutien d'au moins une autre délégation ;
- la pertinence de la proposition pour d'autres pays ;
- la cohérence avec l'orientation thématique du programme de travail ;
- la possibilité de transversalité et de synergie avec d'autres activités ;
- la convergence avec les priorités du Conseil de l'Europe ;
- l'utilité des résultats et des produits attendus pour les Etats membres ;
- le rapport coût/bénéfices ;
- le réalisme, s'agissant d'atteindre les résultats attendus en temps voulu.

## 2.3. Evaluation

Avec le soutien du Secrétariat, le Bureau effectuera une surveillance continue des progrès et cherchera régulièrement les commentaires des experts et des Correspondants Permanents pour évaluer le travail et les activités du Groupe Pompidou. De plus, différents moyens d'évaluer l'impact des activités seront employés.

### **3. Priorités thématiques**

Faisant suite à la 16<sup>e</sup> Conférence ministérielle, qui a pour thème « **Les nouvelles générations – un défi pour les politiques en matière de drogues** », le programme de travail est établi selon les priorités thématiques qui suivent.

#### **3.1. Placer les droits de l'homme au centre des politiques en matière de drogues**

Les droits de l'homme sont une thématique transversale qui doit être prise en compte dans toutes les activités du Groupe Pompidou, de façon réaliste et appropriée. Il convient d'aider les Etats membres à remplir l'obligation, qui leur est faite en vertu des conventions des Nations Unies et du Conseil de l'Europe, de protéger les libertés et les droits fondamentaux, notamment le droit à la vie et à la dignité humaine, le droit à la protection de la santé, l'interdiction de tout type de discrimination ainsi que le droit des enfants d'être protégés de la consommation de narcotiques et de substances psychoactives. En outre, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes continue d'être un aspect transversal devant être pris en compte de manière réaliste dans toutes les activités du Groupe Pompidou, dans le contexte du programme du Conseil de l'Europe consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes.

##### **Buts :**

- promouvoir la connaissance des obligations liées aux droits de l'homme ainsi que la réduction des violations qui se produisent dans la poursuite des objectifs des politiques antidrogue ;
- contribuer à réduire la stigmatisation et la discrimination ;
- promouvoir le droit d'accès aux soins pour les toxicomanes en prison ;
- mettre en valeur et faire reconnaître le rôle central joué par le Groupe Pompidou, en tant qu'institution du Conseil de l'Europe, dans la promotion des droits de l'homme comme principe fondamental des politiques antidrogue ;
- promouvoir l'intégration des questions d'égalité des genres dans tous les domaines de la politique de drogues.

#### **3.2. Analyser la cohérence, le coût, l'impact et les éventuels effets indésirables des politiques en matière de drogues**

L'analyse coûts/bénéfices revêt une importance croissante dans les choix politiques, en particulier en période de contraintes budgétaires. Il est nécessaire de connaître les coûts et les effets immédiats des différentes politiques, mais aussi leurs coûts et effets indirects, pour faire les bons choix et comprendre quels seront les retours sur investissement. Cela doit se faire en tenant compte de l'ensemble des coûts liés à la lutte antidrogue et de l'impact des mesures prises dans différents domaines de la vie et différents secteurs politiques. Parallèlement, la cohérence des politiques en matière de drogues licites et en matière de drogues illicites, tout comme les comportements addictifs, doit être reconnue comme une condition essentielle d'un bon rapport coût/efficacité.

##### **Buts :**

- mieux comprendre comment établir une approche équilibrée des politiques en matière de drogues et faire en sorte que les différentes approches se complètent mutuellement ;
- élaborer les principes conceptuels d'une approche fondée sur l'analyse coûts/bénéfices de la planification des politiques antidrogue ;
- contribuer à définir la hiérarchie des priorités en période de diminution des budgets publics ;
- promouvoir plus de cohérence entre les politiques de réduction de l'offre et de la demande et d'autres politiques.

### **3.3. Faire face à l'évolution des usages et des contextes de consommation, de production et d'approvisionnement en matière de drogues**

#### *Tendances dans la production et la consommation*

Bien que les conventions internationales relatives au contrôle des drogues permettent de répertorier les nouvelles substances, l'apparition très rapide de NSP et les problèmes de temps et de coût que cela soulève rendent cette tâche très difficile.

D'autres sources de préoccupation sont la rapide expansion des amphétamines dans certaines régions, les niveaux de consommation de cannabis qui restent élevés, l'émergence de l'héroïne dans des contextes sociaux qui n'étaient auparavant pas concernés et la poly-toxicomanie, notamment sous forme d'utilisation conjointe de substances licites et illicites, ainsi que les comportements addictifs.

#### *Réponses*

Une nouvelle réflexion est nécessaire sur les réponses à apporter aux développements récents concernant les nouveaux types de substances, la poly-toxicomanie, les évolutions dans les usages, le changement de la perception du rôle des drogues dans le style de vie et l'amélioration des performances, associés à d'autres développements sociétaux. Il s'agit de trouver les moyens d'ajuster ou de développer les approches de réduction de la demande et de l'offre, de prévention des risques et de réduction des dommages, dans le but de relever les défis présentés par les nouvelles tendances en gardant à l'esprit les besoins de cohérence dans les politiques.

#### **Buts :**

- identifier les réponses possibles pour une prévention efficace dans des environnements en mutation ;
- adapter et affiner les méthodes de détection du trafic ;
- identifier les nouveaux produits précurseurs, les nouveaux moyens de production et les nouveaux moyens de contrôle des précurseurs ;
- adapter et élargir le concept de prévention des risques et de réduction des dommages ;
- développer des principes de prise en charge thérapeutique et de réadaptation axés sur la réinsertion ;
- faciliter le dialogue entre les gouvernements, la société civile, les groupes professionnels et les autres acteurs concernés dans une perspective de prévention de l'usage et des risques.

### **3.4. Identifier les possibilités et les défis liés à internet pour les politiques en matière de drogues**

#### *Les drogues illicites dans le cyberspace : les difficultés de la lutte contre la vente et la fourniture de drogues illicites via internet*

Les développements récents des technologies de l'information et des communications (TIC) ont permis l'émergence d'un nouveau marché noir mondial de la drogue, en expansion rapide. La facilité de l'accès et l'anonymat abaissent le seuil d'achat de drogue sur internet, et ont donné lieu au développement de nouveaux modes de distribution et systèmes de paiement, qui présentent des défis nouveaux pour les forces de l'ordre et les douanes. Ainsi, le nombre croissant de sites web proposant de la drogue ou faisant la promotion de son usage est désormais un domaine de préoccupation majeur.

*Des approches innovantes basées sur les TIC pour la prévention, la prise en charge thérapeutique et la réduction des risques liés à la drogue*

En matière de prévention, de prise en charge thérapeutique et de réduction des risques liés à l'abus de drogue, l'avantage premier d'internet est qu'il offre la possibilité de toucher des groupes potentiellement importants de jeunes, au niveau local et mondial. L'offre de prise en charge thérapeutique des toxicomanes via internet augmente rapidement. Ce moyen a le potentiel d'atteindre des groupes qui ne sont actuellement touchés d'aucune autre façon. Il permet également de proposer des services spécialisés dans des régions reculées et d'offrir une aide à un nombre important de personnes pour un bon rapport coût-efficacité. Un débat sur la prévention et la prise en charge thérapeutique via internet est nécessaire au sein des milieux professionnels, des autorités et du public afin d'y explorer tout son potentiel.

**Buts :**

- schématiser et mieux comprendre les développements dans le cyberspace en vue de dégager les possibilités et les défis des mesures de réduction de la demande et de l'offre ;
- renforcer les compétences des autorités concernées ;
- fournir des conseils lorsqu'une action est nécessaire ;
- promouvoir la coopération avec les acteurs concernés du secteur privé.

## **4. Buts, objectifs et résultats attendus des formats permanents du Groupe Pompidou**

### **4.1. Dispositif d'aide à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la révision des politiques nationales en matière de drogues**

**Buts :** Le dispositif consultatif a pour but de fournir aux gouvernements, sur une base ad hoc, des exemples de bonnes pratiques et des conseils concernant l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques en matière de drogues. Les objectifs sont les suivants :

- ⇒ recueillir et analyser les expériences des Etats membres dans leurs efforts pour rapprocher les politiques antidrogue de la recherche ;
- ⇒ dispenser des conseils et formuler des recommandations sur les moyens d'assurer le transfert de connaissances entre la recherche, la politique et la pratique ;
- ⇒ montrer les avantages d'une approche cohérente de la politique contre les substances licites et illicites, ainsi que les comportements addictifs.
- ⇒ dispenser des conseils sur les besoins en recherche concernant les politiques (mesures de réduction de l'offre et de la demande) ;
- ⇒ dispenser des conseils sur les méthodes de suivi et d'évaluation en vue d'améliorer les plans d'action.

**Résultats attendus :** orientations à l'intention des Etats membres, répondant à leurs besoins exprimés et à leurs demandes spécifiques en ce qui concerne la mise en œuvre de politiques antidrogue cohérentes, en tenant compte :

- des expériences des Etats membres concernant la manière dont la recherche peut guider la politique à l'aide de recommandations claires ;
- des lignes directrices et des outils existants, notamment ceux de l'OEDT, l'ONUDC et l'OMS, à utiliser dans la formulation de politiques et l'élaboration des plans d'action nationaux.

### **4.2. Groupe aéroports**

**Buts :** Elaborer une stratégie multidisciplinaire harmonisée pour la détection de la drogue dans les aéroports européens et renforcer la coopération entre les aéroports dans ce domaine, notamment par le biais des objectifs suivants :

- ⇒ analyser les tendances, les routes, les risques, les saisies, les modes opératoires, etc. en matière de trafic de drogue ;
- ⇒ surveiller les risques de trafic de drogue via l'aviation générale ;
- ⇒ étudier et surveiller les risques de participation des personnels des aéroports au trafic de drogue (criminalité dans les aéroports) ;
- ⇒ définir les modalités pratiques de la coopération et du partage de bonnes pratiques entre les services de contrôle des aéroports internationaux ;
- ⇒ définir des systèmes sûrs d'échange d'informations entre les services de contrôle des aéroports ;
- ⇒ définir les besoins des services de contrôle des aéroports en matière d'accès aux dossiers passagers à des fins opérationnelles ;
- ⇒ identifier les organisations criminelles en comparant les modes opératoires en matière de traite des êtres humains, de blanchiment d'argent et de trafic de drogue.

**Résultats attendus :** l'adoption d'une approche harmonisée permettra d'améliorer les résultats des saisies et des enquêtes au niveau national, d'obtenir des taux plus élevés de détection du trafic de drogues illicites et de réduire la criminalité dans les aéroports, notamment grâce à :

- l'accélération des échanges d'informations et de renseignement entre les services de contrôle des aéroports ;
- l'organisation d'opérations de contrôle conjointes et d'activités d'assistance et de formation de type parrainage ;
- la cohérence accrue des efforts visant à établir une stratégie internationale de contrôle harmonisée dans les aéroports internationaux ;
- la fourniture de manuels de contrôle et de répertoires des interlocuteurs responsables de la coopération.

### 4.3. Réseau international sur le contrôle des précurseurs

**Buts :** Le réseau a pour but d'explorer les conditions propices à une coopération et à des échanges plus rapides et directs entre les agences et les services (des Etats membres et des Etats non membres intéressés) concernés par la prévention du détournement de précurseurs et de pré-précurseurs de drogues. Les objectifs de travail concrets pour 2015-2018 sont les suivants :

- Former tous les intervenants aux problématiques abordées : une formation sous la forme d'e-learning sera développée dans plusieurs langues à l'intention notamment des services de répression des douanes et de la police ainsi que des magistrats.
- Identifier les nouvelles tendances et modes opératoires grâce à la création et au développement d'un réseau de contacts et d'échange d'information.
- Renforcer l'efficacité de toute la chaîne pénale incluant les enquêtes, les poursuites et les condamnations. Dans ce cadre, la coopération entre les autorités judiciaires sera particulièrement encouragée.
- Mettre en valeur de façon active et dynamique les synergies et la complémentarité entre les différentes enceintes internationales compétentes dans le domaine des précurseurs.
- Développer une approche dynamique avec les principaux pays non membres du Conseil de l'Europe impliqués dans la production, le commerce et le détournement de précurseurs.
- Promouvoir la coopération avec les milieux industriels et commerciaux.
- Analyser et promouvoir des solutions innovantes pour résoudre les problèmes des déchets toxiques et des atteintes à l'environnement.

**Résultats attendus :** A la fin du mandat du Groupe, l'échange accéléré d'informations et de renseignements entre les représentants des différentes agences aura un effet bénéfique sur les saisies et les résultats des enquêtes à l'échelle nationale et contribuera au renforcement de la cohésion interne du réseau.

### 4.4. Formation de haut niveau sur la politique en matière de drogues

**Buts :** La finalité de la formation à haut niveau est de renforcer les liens entre la politique, la recherche et la pratique en vue de soutenir l'action politique dans le domaine des drogues. L'objectif principal est de faciliter l'acquisition d'un savoir-faire et de renforcer les compétences pour une mise en œuvre, une gestion et une évaluation plus efficaces des politiques cohérentes antidrogue et des programmes connexes.

**Profil des bénéficiaires :** La formation s'adresse aux administrateurs des institutions gouvernementales participant à l'élaboration ou à la mise en œuvre des politiques antidrogue ainsi qu'à la coordination des programmes connexes, des services et de la coopération avec les partenaires. La formation est ouverte à tous les Etats membres du Groupe Pompidou et du Conseil de l'Europe. La participation des pays observateurs intéressés fait l'objet de décisions ad hoc prises par le Bureau.

**Résultats attendus :** meilleure connaissance de la complexité des politiques en matière de drogues et introduction d'outils permettant de renforcer l'efficacité de la mise en œuvre, de la gestion et de l'évaluation des politiques antidrogue et des programmes connexes, sur la base des besoins identifiés par les participants. Des formations thématiques sont décidées sur une base annuelle.

### 4.5. MedNET

**Buts :** Le but général de MedNET est d'améliorer la qualité de la mise en œuvre des politiques en matière de drogues dans tous les pays participants, en mettant l'accent sur une meilleure connaissance de l'influence des facteurs culturels sur les politiques d'intervention.

L'objectif est de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert mutuel de connaissances entre les pays de la Méditerranée et les pays européens membres du Groupe Pompidou (échanges nord-sud et sud-nord) mais également au sein des pays méditerranéens (échanges sud-sud).

**Résultats attendus :**

- mise en œuvre des programmes de travail adoptés ;
- consolidation de la coopération entre les pays ;
- mise en place, en coopération étroite avec l'OEDT, des éléments de base des observatoires nationaux sur les drogues/centres de ressources ;
- création de mécanismes de coopération dans le domaine de la réduction de l'offre.

#### **4.6. Coopération politique en matière de drogues dans le Sud-Est de l'Europe (SEE)**

**Buts :** La coopération politique en matière de drogues dans le Sud-Est de l'Europe vise à renforcer la coopération entre les autorités concernées dans la région du Sud-Est de l'Europe et dans les pays voisins, par le biais des objectifs suivants :

- Développer activement la coopération dans le domaine des politiques en matière de drogues dans le Sud-Est de l'Europe ;
- intensifier le dialogue et les échanges pratiques de connaissances et d'expériences entre les Etats membres ;
- soutenir l'élaboration de politiques cohérentes relatives aux substances psychoactives ;
- s'attacher à obtenir des résultats et des effets tangibles.

**Résultats attendus :**

- amélioration de la coopération entre les responsables régionaux ;
- amélioration de l'utilisation des ressources dans la conduite des politiques ;
- identification des possibilités de synergies et d'actions et activités communes ;
- sensibilisation aux responsabilités communes dans la région.

#### **4.7. EXASS Net**

**Buts :** Le réseau offre des exemples pratiques et dispense un soutien conceptuel pour la mise en œuvre de mesures et de politiques antidrogue, avec notamment les objectifs suivants :

- faciliter le soutien conceptuel à la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de plans d'action ;
- apporter une expertise sur l'évaluation des résultats et de l'impact des politiques et des programmes en matière de drogues ;
- mettre en place un forum permettant l'échange d'expériences ;
- faire le lien entre les centres de compétence et les besoins exprimés et identifiés en matière d'assistance et de renforcement des capacités.

**Résultats attendus :** meilleure connaissance de la pratique sur le terrain et de la mise en œuvre des politiques concernant des domaines d'action et des questions qui intéressent directement les institutions et les gouvernements participants. EXASS Net offre notamment la possibilité d'acquérir une expérience concrète grâce à des réunions et des visites, dans différents pays, de services et de programmes qui partagent leur expérience de l'application des politiques antidrogue. EXASS Net assure ainsi un échange et un transfert unique de connaissances à double sens, qui bénéficie à la fois aux professionnels et institutions visités et aux délégations qui leur rendent visite.

#### **4.8. Les Réponses de la Justice Pénale aux personnes en détention consommatrices de drogues**

**Objectifs :** Le projet fait partie du programme de coopération conjoint CE/UE sur le Partenariat oriental de l'UE (PCF) 2015 – 2017 sous le thème II 'Assurer la Justice' et le programme thématique horizontal régional II.3. : 'Promouvoir les réformes pénitentiaires (d'une approche punitive à une approche de réinsertion). Ses objectifs sont les suivants :

- Contribuer à l'amélioration du cadre législatif et normatif ainsi que les pratiques, afin d'améliorer la prise en charge et la réinsertion des détenus en
- Alignant les législations nationales et les politiques sur l'exécution des sanctions pénales sur les standards européens;
- Encourager l'adoption de standards européens pour l'individualisation des sentences pénitentiaires;
- Améliorer la prise en charge sanitaire dans les institutions pénitentiaires;
- Renforcer les pouvoirs législatifs et la capacité opérationnelle du mécanisme national de contrôle (interne and externe).

**Résultats attendus :**

- Le cadre législatif et la politique nationale sont développés en lien avec les standards européens pour assurer l'amélioration de la prise en charge et la réinsertion des détenus.

- Les mécanismes nationaux pour la surveillance et l'inspection des lieux de détention, ainsi que des mécanismes indépendants externes/internes pour l'examen des plaintes des prisonniers, sont examinés.
- Une coopération régionale est établie, et une approche stratégique sur le surpeuplement carcéral et sur les alternatives à la prison est mise au point.

#### **4.9. Prix européen de la prévention des drogues**

**Buts :** Le Prix a pour but de contribuer à l'élaboration de programmes efficaces en matière de prévention des drogues, de faciliter l'établissement de partenariats et réseaux dans ce domaine, et de dresser l'inventaire des approches performantes et innovantes. Ses objectifs concrets sont les suivants :

- reconnaître et récompenser les approches remarquables et novatrices en matière de prévention des drogues;
- appuyer et encourager la participation active des jeunes à la prévention des drogues;
- faire ressortir l'attachement et l'action responsable des groupes concernés en faveur d'un environnement meilleur et plus sain (et combattre ainsi les stéréotypes négatifs sur les jeunes) ;
- contribuer à la mise au point de programmes fondés sur des connaissances validées et axés sur des modes de vie sains et sur le bien-être.

**Résultats attendus :**

- validation et diffusion de pratiques exemplaires et efficaces ;
- acquérir de nouvelles perspectives et idées en matière de prévention de la toxicomanie ;
- encouragement à impliquer véritablement et profondément la société civile dans la conception et la diffusion de messages et de principes de prévention ;
- ouverture de possibilités d'échanges entre des initiatives locales de prévention menées avec succès dans différents pays ;
- grande visibilité du Groupe Pompidou.

\* \* \*